

## AVIS PUBLIC

N° 2018-007

### Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil

Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*, avis public vous est donné de ce qui suit :

Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal est modifié comme suit :

La 4<sup>e</sup> séance ordinaire prévue le 23 avril 2018 est déplacée au lundi 30 avril 2018, à compter de 19 h, à la salle du conseil située au 2 rue de l'École

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2018.



Le directeur général et  
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay